

objet :
**Comité de Pilotage du PAPI du bassin
versant de l'étang de l'Or**

Vers un PAPI complet pour le bassin de l'étang de l'Or !!

De par sa situation géographique, le territoire du bassin de l'Or bénéficie d'une richesse environnementale exceptionnelle, mais aussi fragile. Aux portes de l'étang de l'Or et de la mer, il est régulièrement confronté à des problématiques d'inondations particulièrement complexes puisqu'elles conjuguent de nombreux cours d'eau qui subissent des crues éclair combinées aux phénomènes de débordement de l'étang de l'Or et de submersion marine. Sans compter le ruissellement intense dans les traversées urbaines !

Au total, ce sont 17 000 personnes qui résident en permanence en zone potentiellement inondable sur le bassin de l'Or, et 740 entreprises représentant 4400 emplois.

Le coût actuel global des inondations sur le bassin versant de l'Or est évalué à 107 millions d'euros !

Une vulnérabilité dont les acteurs du territoire ont pleinement pris la mesure ces dernières années en s'engageant dans une politique de prévention des inondations.

Depuis 2014, le territoire du bassin versant de l'Or (32 communes) s'est engagé dans une politique de lutte contre les inondations au travers d'un **programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention** en partenariat avec l'Etat, l'Europe, la Région Occitanie et les membres du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (le Département, la Métropole de Montpellier, l'Agglomération Pays de l'Or, les Communautés de communes Pays de Lunel et Grand Pic Saint Loup).

Cette démarche dont l'animation a été confiée au Sympo a permis, à l'appui d'études hydrauliques détaillées et d'analyses économiques innovantes, d'élaborer un programme concret de mesures et de travaux qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un nouveau PAPI dit « complet » proposé pour les 5 prochaines années.

Sous la Présidence de Claude BARRAL, s'est tenu ce jeudi 14 septembre à la mairie de Candillargues, le **Comité de Pilotage annuel du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de l'Or**.

Maires et élus des communes du bassin versant, des intercommunalités, de la Région Occitanie, et de la Chambre d'Agriculture, agents des collectivités partenaires et associations du territoire du Bassin versant de l'Or se sont réunis en nombre pour examiner le projet de PAPI complet du bassin de l'Or, en présence des Services de l'Etat.

Ce programme doit permettre de réduire les conséquences des inondations sur les biens et les personnes, mais également leurs impacts économiques qui sont particulièrement conséquents pour notre territoire. Les travaux envisagés permettront ainsi de réduire les dommages économiques de 32 millions d'euros.

Ce programme global est la feuille de route des actions à mener pour prévenir le territoire des inondations pour les 5 ans à venir. Pour un montant total d'environ 19 millions d'euros, le PAPI de l'Or intègre d'importants travaux de protection qui permettront de réduire l'importance des débordements (sécurisation ou création de digues, de bassins d'écrêtement, reprise de ponts sous-dimensionnés, travaux de protection des bâtis inondables...) mais également de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention visant à mieux anticiper et gérer la crise en cas d'épisode pluvieux intense, à apprendre à mieux connaître et mieux vivre les inondations, et à façonner un territoire moins vulnérable et plus résilient.

Ce programme d'actions, porté par le Symbo, fera l'objet, dans les mois à venir, d'une candidature en vue d'une labellisation PAPI. Ce label national est une reconnaissance de la pertinence de l'approche envisagée sur le territoire au regard de la politique nationale de prévention des crues. C'est surtout la garantie d'obtenir des financements de l'Etat pour ces projets si attendus par le territoire !

Ainsi le PAPI de l'Or, qui représente un budget de 19 millions d'euros, pourrait bénéficier de près de 70 % de financements au travers d'une participation cumulée de l'État, l'Europe, la Région et le Département dans le cadre de la labellisation PAPI.

Les vifs échanges qui ont eu lieu témoignent de l'attente forte des différents acteurs du territoire et en particulier du monde associatif.

Claude Barral, Président du Symbo, s'est félicité du travail accompli en précisant qu'il s'agit d'une avancée notable pour le territoire dans la prévention des inondations. Le Comité de Pilotage a ainsi validé l'engagement de ce programme dans le long processus de labellisation nationale....

Ce PAPI représente une nouvelle et importante avancée pour le territoire dans la gestion des inondations :

- Il se concrétise par une enveloppe financière de 19 Millions d'Euros pour les 5 prochaines années dont 90% concernent la réalisation de travaux.
- Il est attendu l'intervention d'une dizaine de Maîtres d'Ouvrage potentiels, dont une implication marquée des intercommunalités qui porteront (en propre ou par délégation) les travaux dans le cadre de leur nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), ainsi que celle du grand public et du monde agricole à travers leur sensibilisation aux bonnes pratiques.
- Il est escompté une mobilisation de crédits publics en faveur des opérations de près de 70 % malgré cette période de raréfaction des financements publics et de réforme territoriale.

Renseignements : **Flore Imbert-Suchet**
Chargée de la prévention des inondations
fimbert@symbo.fr
Tél. 04 67 22 22 72 / 06 01 70 74 93

Pour en savoir plus : www.etang-de-l-or.com



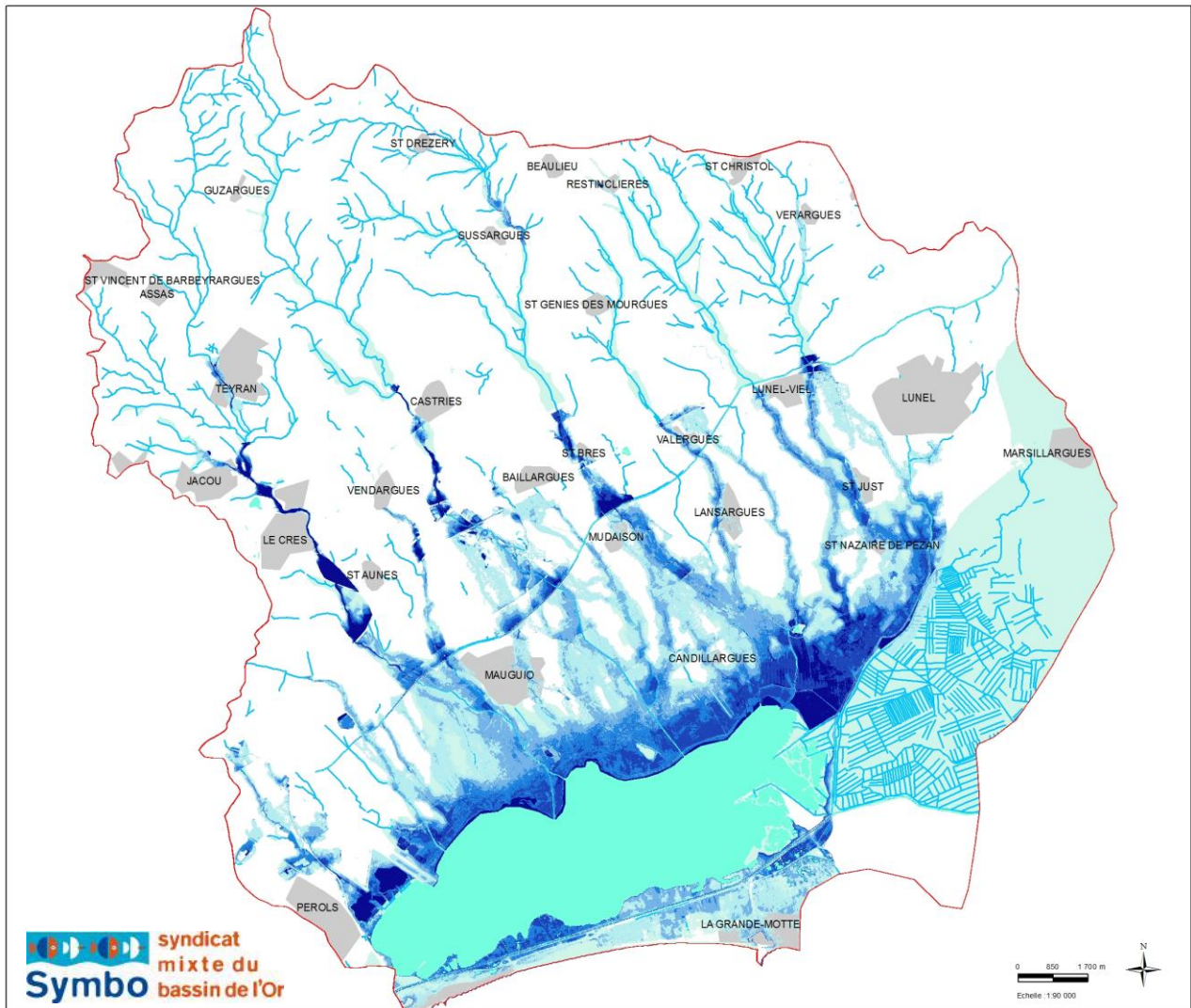
Illustrations



COPIL PAPI du 14/09/2017 à Candillargues @Symbo



Inondations du 29 septembre 2014_Route-de-Fréjorgues@GUILLAUME DE TURCKHEIM



Carte des Zones inondables du bassin versant de l'Or @Symbo